

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 63-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-83

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

La Petite Princesse et les durs féodaux

Le triste roman de l'impératrice Zita

« On ne peut régner innocemment. » C'est un arrêt terrible que le beau Saint-Just, adolescent promu soudain à la garde de la République, laissa, ce jour-là, tomber de ses lèvres d'Antonin. Il s'agissait de Louis XVI, — et le jeune conventionnel était, certes, dans le vrai, quand il réclamait la mort pour le roi de Varennes.

Mais il est des souverains qui payent, du jour où la couronne s'abat sur eux comme un carcan, les crimes perpétrés par d'autres, grâce à ce pouvoir qu'ils n'ont point, eux, recherché ni désiré. Des souverains ? Sans doute. Des souveraines, certainement. Vous n'avez pas oublié quelle suite de malheurs terribles fut la vie de la dernière impératrice d'Autriche, la femme du triste François-Joseph, cette Elisabeth qui, par sa personne n'eût jamais risqué de reprocher, pas même le meurtrier qui l'interrompit, d'un coup de stylet, le cours de sa destinée tragique.

La vie de la jeune princesse qui, depuis deux jours, règne, — dérisoirement, sur l'Empire d'Autriche, ne se présente pas non plus, comme fort heureuse.

Je ne parle pas du sort que l'avenir semble réserver à l'Empire d'Autriche-Hongrie. Les douleurs de la place publique ne sont pas les plus cruelles.

Je pense au drame intime dont la princesse Zita est la victime solitaire, depuis le jour où la raison d'Etat fit, malgré elle, la femme de l'archiduc autrichien, qui succéda aujourd'hui à François-Joseph.

Le jour où la Démocratie internationale aura fait disparaître du monde entier ce legs abominable du passé : les monarchies, ce n'est pas les peuples seulement que les républicains auront délivrés ; combien de rois, de fils de rois, de princesses et de princes chanteront, dans leur cœur libéré, un hymne de reconnaissance !

J'ai pu savoir, par quelqu'un qui passa plusieurs années dans l'intimité quotidienne de la nouvelle impératrice, combien sa culture et son cœur la préparaient peu à peu à régner sur l'Autriche, sur tout sur une Autriche engagée dans une lutte à mort avec la France.

La nouvelle impératrice d'Autriche est de vieux sang français : c'est une princesse de Bourbon, elle est la fille du duc Robert de Parme, et la sœur des deux jeunes princes Sixte et Xavier de Parme, qui furent longtemps à Paris, et servent maintenant dans l'armée belge, ce qui leur a valu de recevoir des mains de M. Poincaré lui-même notre Croix de guerre.

Française de sang, la princesse Zita était aussi Française de cœur. C'est une petite France qui naissait sous ses pas, partout où elle passait, en Autriche, soit dans ses appartements, à Vienne, soit dans ses châteaux. Française, son précepteur, un jeune abbé à l'esprit ouvert, Française, toutes les personnes qui l'entouraient : professeurs, demoiselles de compagnie, caméristes, domestiques. Françaises enfin, ses lectures préférées, les gazettes qu'elle faisait venir de Paris, la musique qu'elle aimait.

La petite princesse ne pensait pas devenir jamais impératrice. Les projets qu'elle avait formés, dans le secret de son jeune cœur, ouvert à quelques intimes ne devaient pas la conduire sur le trône des Habsbourg. La princesse s'était éperdument éprise de l'un de ses proches cousins, un Bourbon comme elle, le premier, le chef de cette antique Maison royale : don Jaime, roi légitime de France, suivant le vieux droit salique, et, pour nombre de vaillants chevaliers, de la Biscaïe, de la Catalogne, roi légitime d'Espagne aussi, mais, dans la vie, prince errant, roi sans couronne, presque sans patrie, car les hasards des révolutions et des usurpations l'ont fait étranger partout.

L'esprit vif et l'âme libre, rayonnant d'intelligence et de courage, type accompli du chevalier des légendes, du noble Français épris d'aventures et de sacrifices, don Jaime de Bourbon avait conquis le cœur de la jeune princesse, sa voisine, heureuse de trouver une âme proche de la sienne, dans cette Autriche peuplée de durs féodaux, dans cette terre d'exil, étrangère et hostile.

Et les deux jeunes gens avaient rêvé de se marier. Jeunes et beaux, ivres d'amour partagé, ils regardaient sans crainte l'avenir qui, pourtant, ne s'annonçait pas brillant. Quel pouvait être, dans l'Europe contemporaine, le sort de cette petite-fille de rois détronés, mariée à ce roi sans royaume ?

Si modeste que s'annonçât l'avenir que pareille union lui eût réservé, la princesse Zita le préférait cependant aux perspectives floues qu'enl'ouvriraient devant elle les conseillers autrichiens qui l'engageaient à s'unir à l'archiduc Charles.

Longtemps, la jeune fille résista. Longtemps, elle battit, pour le pays de ses pères et l'élu de son cœur, pour la France, et pour don Jaime.

Mais la raison d'Etat à raison des petites princesses et les préférences de leur pauvre cœur endolori ne pèsent guère devant les nécessités dynastiques. Malgré elle, Zita dut se laisser marier à l'Autrichien. Pour l'amener à céder, on lui fit subir un véritable siège, suivi

d'une séquestration caractérisée. On arrêtait tout son courrier de France. On brûlait livres et journaux de Paris. Un à un, tous les Français et toutes les Françaises de sa suite durent reprendre le chemin de leur pays, et laisser à sa solitude, pire : à son enlourage exécuté, leur jeune amie, dont les yeux pleins de larmes les rappelaient vainement.

Puis ce fut l'opération inverse. Des Allemands et des Autrichiens accoururent. Et le coin de France, qu'étaient les appartements de la princesse, se fonda dans l'ensemble autrichien.

Finalement, la résistance faiblit. La princesse épousa bientôt l'archiduc Charles. Elle est impératrice maintenant. Mais combien cruel doit lui paraître ce pouvoir qu'elle exerce malgré elle, et qui la dresse contre sa race, contre ses amis, contre tout ce qu'elle aime !

Des légionnaires français faisaient, chaque année, le voyage d'Autriche, en pèlerins de la fidélité, pour saluer les représentants de la famille de leurs rois : don Jaime et les princes de Parme ; ils ont rapporté de leur dernière visite la conviction que la princesse Zita, devenue archiduchesse, n'avait pas cessé d'aimer la France, et ils racontant qu'elle aurait voulu s'employer à empêcher cette union déplorable.

Son pouvoir était faible, alors. Il est plus réel, maintenant. Que fera-t-elle ?

Georges CLAIRES.

Les Réformés et Exemptés

Les réformés et les exemptés qui désirent avoir des renseignements sur leur situation militaire et l'état des projets pour les concernant, trouveront notre collaborateur parlementaire tous les mercredis, entre 10 heures et midi, aux bureaux du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

Exceptionnellement, cette permanence fonctionnera également tous les jeudis, aux mêmes heures.

D'accord !

Tiens, tiens... Voilà Hervé qui s'escaigne. Il veut bien convenir aujourd'hui, avec nous, que cela ne vaut vraiment pas la peine quand, ou si faut un homme, on en met dix ou vingt, de désorganiser toute la vie du pays parce que M. Lebureau militaire a jugé que la solution la plus simple, était de lui permettre de commander à tout le monde.

Nous arrivons à être d'accord, et à demander ensemble, avec Jacques Dhur, l'unité de conception.

Cette mesure, écrit le Directeur de l'Evénement, toute d'équité et de justice, puisqu'elle établit l'égalité entre les Alliés, leur permettra d'être bien supérieurs, numériquement, aux Barbares. Et, en même temps, la France pourra, au lieu de jeter dans le fournaise des batailles ses derniers hommes, dont la plupart ne représentent que des forces diminuées, poursuivre sa besogne économique, — à laquelle, mieux, rien n'empêcherait plus de contribuer ses « pépères » rendus à la vie civile.

Où alors, quoi !... Laisser-on une des nations de l'Entente tellement s'épuiser, — en sang, en chair et en os, — qu'un jour de la victoire finale, elle n'ait même plus la force d'en cueillir sa part des fruits ?

Est-ce ça ?... Eh bien, non ! Ce ne sera pas « cela » ; ce ne sera pas, parce que, malgré la guerre, il reste encore des hommes sains en France. Il en reste même au Parlement !...

J. G.

Pas de Veau Gras !

L'Autriche et le prochain Consistoire

Les cléricaux enregistrèrent comme une manifestation francophile du Pape le fait que Benoît XV, au prochain consistoire, ne créera cardinal aucun autrichien.

Nous avons remis les choses au point : ce n'est pas au Pape, mais à l'Empereur, que le Concordat autrichien attribue la désignation des cardinaux dans l'Empire. Il n'y a pas lieu de remercier le Pape de ne pas avoir créé des cardinaux qu'il n'était pas en son pouvoir de créer.

Nous avons la satisfaction de voir que le même raisonnement est présenté par l'un des plus importants journaux religieux de l'Europe, la Liberté, organe catholique de Fribourg.

Enregistrant les commentaires français et allemands, la Liberté dit :

« Mais à cela, on répond que la création de cardinaux autrichiens ne se fait pas selon le même procédé que celle des cardinaux français. Depuis l'abrogation du Concordat français, le Pape a pleine liberté dans la création des cardinaux appelés à représenter la Fille aînée de l'Eglise ; tandis que, pour l'Autriche, il y a un Concordat qui attribue l'initiative des nominations au souverain. » Le Pape attend les présentations de l'Empereur.

C'est l'évidence même, et un catholique n'aurait pas dû s'y tromper. On admet la confusion chez un scribe comme Charles Maurras, qui, défenseur turbulent et arrogant du Pape et de l'Eglise romaine, n'est pas catholique pour son compte personnel, et ignore tout de la législation ecclésiastique, comme du dogme.

Mais que des journaux et des écrivains vraiment religieux aient fait un mérite à Benoît XV d'une réserve qui lui est imposée par les traités, c'est le signe que la défense du Pape est une entreprise de jour en jour plus difficile, et que l'on ne saurait soutenir par des moyens avouables. — G. CL.

Conseil des ministres

Le conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

LE CRÉPUSCULE DES "PÉKINS"

Il faut des Hommes... ET DES FEMMES!..

Le Service Militaire des Civils

Les Nouvelles Visites en France

M. Henry Paté demande la "proportionnalité des sacrifices"

On pense bien que l'opinion de M. Gustave Hervé sur le projet des réformés et exemptés n'a pas déterminé au Parlement un courant favorable. Si l'article de M. Gustave Hervé a pu séduire quelques notabilités des bureaux de la rue Saint-Dominique, il a paru, aux hommes sérieux, une boutade et presque un défi. C'est M. Henry Paté qui a posé la question avec loyauté et netteté. M. Henry Paté a publié, hier, dans l'Événement un article précis, où, franchement, il s'est déclaré l'adversaire du projet du général Potpourri. Et M. Henry Paté est le rapporteur général de la Commission de l'Armée ! Il a fait plus encore. Il s'est fait inscrire pour prendre la parole sur ce sujet au cours de la séance secrète où sera discutée la question des effectifs. L'opinion de M. Henry Paté n'a pas varié. Il est pour la proportionnalité des sacrifices. Il est pour la mise en commun de toutes nos ressources, nous dit M. Henry Paté, — la proportionnalité des sacrifices : c'est cela que les gouvernements doivent établir s'ils veulent que la victoire définitive soit proche et que toutes les nations amies puissent en profiter au même titre.

« La France a tout donné, sans compter, avec sa générosité et sa grandeur d'âme habituelle. Elle a tout sacrifié pour permettre à ses Alliés de s'outiller et de s'organiser. »

« Sa vie économique a souffert davantage que celle des autres puissances ; ce serait

Les Projets des Anglais

L'Angleterre veut un Dictateur et compte qu'elle va avoir DÉPENSÉ 100 Milliards

M. Mac Kinnon Wood, secrétaire financier du Trésor, a fait au cours d'une interview d'intéressantes déclarations au correspondant à Londres du « New-York World ». Il a dit que dans les grandes lignes une comparaison des finances anglaises avec celles de l'Allemagne est sans doute possible, mais qu'elle ne l'est plus, à beaucoup d'égards, quand on veut entrer dans le détail.

Nous n'essayons pas, a-t-il ajouté, de cacher notre situation financière, au lieu que l'Allemagne fait tous ses efforts pour ne pas dévoiler la sienne ; elle n'a publié aucun état de recettes et des dépenses depuis le début de la guerre, pour l'administration impériale, aucun pour celles des États confédérés.

Nos dépenses de guerre sont aisées à établir d'après les chiffres publiés : si pendant l'année financière courante elles atteignent 1.826.000.000 livres, nous aurons dépensé, entre les premiers jours d'août 1914 et la fin de mars 1917, un total de

Le "Service National" en Allemagne

Nos ennemis agissent "avec précaution"

La dépêche que nous publions ci-dessous est communiquée à la presse allemande et à la presse neutre par l'agence Wolff.

Il nous semble que l'heure est assez grave, pour que nous ayons le courage d'examiner froidement ce que pense et ce que fait l'ennemi.

Au surplus, il y a belle lurette que la presse française publie les informations Wolff ; seulement, d'ordinaire, on les démarque, on les date de Bâle, de Berne ou de Zurich, et on écrit : « On mande de Berlin que... »

Nous pensons qu'il est plus loyal et plus digne de dire carrément une note émanant de l'ennemi, vient de Berlin, et quelle est l'agence qui la communique. D'ailleurs, la presse allemande ne se fait pas scrupule de publier les dépêches Havas et Reuter, et ce serait faire injure au public français que de le croire moralement inférieur au public des nations ennemies.

Il saura de lui-même départager le faux et le vrai — on peut en être certain.

Berlin, 23 novembre. Dans la commission principale du Reichstag, le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a introduit la discussion du projet concernant le service auxiliaire national, en déclarant que le gouvernement avait, en vue, la production de ce service auxiliaire pour tous les hommes de 17 à 60 ans, dépassé en im-

portance toutes les mesures de guerre prises jusqu'ici.

A côté de millions d'hommes astreints au service militaire, interviennent d'autres millions astreints au service auxiliaire. Cette guerre n'est pas seulement une guerre des armées, mais aussi une guerre économique, une guerre des peuples. Aussi, le peuple allemand doit-il mettre en ligne ses forces politiques extrêmes.

La loi a pour but la mobilisation du travail. Au lieu du manque de travail régnant au commencement de la guerre, règne maintenant un manque de main-d'œuvre prononcé, qui est particulièrement remarquable dans la fabrication des munitions et du matériel de guerre de tout genre, la guerre étant devenue, maintenant, une guerre de munitions.

Même pour le ravitaillement de la population, de nouveaux travailleurs sont nécessaires. Le projet a pour but d'assurer cette main-d'œuvre.

Une coopération n'interviendrait dans les cas extrêmes. On réclamera l'accomplissement volontaire du devoir. La main-d'œuvre devra systématiquement être enlevée aux exploitations peu importantes pour être donnée aux travaux indispensables. L'obligation n'est pas nécessaire pour les femmes. La loi doit prouver au moment même la décision de l'Allemagne de combattre avec toutes ses forces jusqu'à l'extrême limite.

Dans la discussion, le chef de l'office de guerre, général-lieutenant Groener, a énuméré les exigences militaires techniques auxquelles la loi doit fournir satisfaction. Il insiste sur les efforts du ministère anglais des munitions, qui oblige l'Allemagne à l'augmentation la plus considérable de la

production des munitions. Il a affirmé le devoir moral de tous les individus de vouer toutes leurs forces au salut de l'ensemble et de pourvoir les combattants du nécessaire. La loi a pour but également de donner à l'armée les militaires jusque-là indispensables à l'intérieur. La loi prouvera à l'ennemi la volonté de vaincre de l'Allemagne et sa décision inébranlable. Les nécessités de l'heure présente dictent cette loi, qui n'est pas politique, mais qui est le complément moral de l'obligation militaire générale. L'application de la loi exclut toute différence sociale. La collaboration volontaire complète des travailleurs et des employeurs est absolument nécessaire.

L'orateur demande que l'on renonce aux propositions restrictives et promet qu'aucun intérêt légitime ne sera lésé sans nécessité. La limitation et la suppression des exploitations aura lieu avec le plus de précautions possible. Les citoyens astreints au service auxiliaire ne seront appelés que peu à peu, et selon les besoins. A une certaine contrainte, s'oppose un processus juridique réglementaire.

La direction doit être militaire, dans l'intérêt d'une exécution rapide et complète. L'orateur affirme encore le caractère moral de la loi. La volonté populaire agit d'une manière décisive pour la victoire à côté des forces matérielles.

La suite de la discussion a été ajournée à vendredi. — (Agence Wolff).

LES FEMMES AUSSI

Zurich, 25 novembre. — On apprend de Berlin que le nombre des ordonnances des officiers sera restreint afin d'augmenter le nombre des soldats combattants. Beaucoup de femmes vont être employées dans les bureaux militaires, dans le même but.

Il est plus probable que le service civil obligatoire pour les femmes, peut-être sous une autre forme un peu différente, servira de précaution pour les hommes. Le chef du département de guerre, M. Groener, a annoncé à la commission du budget que déjà, maintenant, on va commencer l'organisation d'un service de femmes volontaires.

LES AMENDEMENTS

La Commission de l'Armée a, cependant, commencé l'étude du projet. M. Camille Rebour, député de l'Hérault, a déposé l'amendement suivant :

« Ne sont pas astreints à passer une nouvelle visite tous les hommes qui auront été réformés au régiment depuis la guerre. » Cet amendement, s'il est adopté, libère de la visite tous ceux qui ont été mobilisés depuis la guerre. Il ne laisse plus subsister la visite que pour les réformés d'avant guerre maintenus dans leur position.

D'autre part, un amendement tendant à supprimer la visite pour les réformés et exemptés R. A. T. semble devoir rallier la majorité des suffrages des membres de la Commission.

LES ENGAGES SPECIAUX

Le projet a spécifié que les engagés spéciaux, jusqu'au premier décembre prochain, ne seraient pas astreints à la nouvelle visite. Dans la journée d'hier, les engagements ont été très nombreux et une personnalité de la rue Saint-Dominique — ce serait M. Lebureau lui-même qu'il ne faudrait pas s'en étonner — ne cachait pas sa satisfaction de ce premier résultat obtenu par le projet.

UN DICTATEUR

Dans les cercles officiels, on ignorent absolument quel serait le dictateur des vivres et même l'époque à laquelle sa nomination serait faite.

Cette incertitude provoque des commentaires très vifs et le premier ministre sera interpellé à ce sujet dans les premiers jours de la semaine prochaine. — (Daily Mail).

POUR LE PRINTEMPS

Londres, 25 novembre. — Le « Times » écrit, dans son éditorial :

« Nous tenons à revenir une fois encore sur une question urgente : celle d'obtenir, à temps, le nombre d'hommes nécessaires pour l'armée. Nous ne croyons pas que de la possibilité ou de l'impossibilité de résoudre le problème dépende uniquement la victoire ou la défaite. Mais nous croyons que le succès ou l'insuccès de cette mesure équivaut maintenant à la différence qu'il y aurait entre un coup écrasant qui pourrait être un coup final pour l'Allemagne, l'année prochaine et une prolongation indéfinie de la lutte. »

« A la fin de mars 1917, nous aurons obtenu, par des taxes, environ un tiers du total des dépenses, nous avons pu ainsi pourvoir à nos frais ordinaires, à l'intérêt de nos emprunts et tirer des impôts une large contribution aux dépenses générales de la guerre. »

« La loi a pour but la mobilisation du travail. Au lieu du manque de travail régnant au commencement de la guerre, règne maintenant un manque de main-d'œuvre prononcé, qui est particulièrement remarquable dans la fabrication des munitions et du matériel de guerre de tout genre, la guerre étant devenue, maintenant, une guerre de munitions. »

Même pour le ravitaillement de la population, de nouveaux travailleurs sont nécessaires. Le projet a pour but d'assurer cette main-d'œuvre.

Une coopération n'interviendrait dans les cas extrêmes. On réclamera l'accomplissement volontaire du devoir. La main-d'œuvre devra systématiquement être enlevée aux exploitations peu importantes pour être donnée aux travaux indispensables. L'obligation n'est pas nécessaire pour les femmes. La loi doit prouver au moment même la décision de l'Allemagne de combattre avec toutes ses forces jusqu'à l'extrême limite.

Dans la discussion, le chef de l'office de guerre, général-lieutenant Groener, a énuméré les exigences militaires techniques auxquelles la loi doit fournir satisfaction. Il insiste sur les efforts du ministère anglais des munitions, qui oblige l'Allemagne à l'augmentation la plus considérable de la

LA PROPOSITION

Le projet de loi relatif au service auxiliaire national a la teneur suivante :

1. Tout citoyen allemand de 17 à 60 ans, pour autant qu'il n'a pas déjà été mobilisé dans les troupes armées, est tenu de remplir le service auxiliaire national pendant la guerre.

2. On entend par service auxiliaire national, outre le service auprès des autorités et des institutions, surtout le travail dans l'industrie de guerre, de l'agriculture, les soins aux malades, le travail dans les organisations militaires de tout genre, ainsi que dans toutes les autres entreprises qui ont une importance directe ou indirecte au point de vue de la conduite de la guerre ou du ravitaillement du peuple. Le service auxiliaire national dépend d'un office créé au ministère de la guerre de Prusse.

3. Le Conseil fixera les dispositions nécessaires pour l'exécution de cette loi ; il peut punir les récalcitrants de prison, jusqu'à une année et d'une amende jusqu'à 100.000 marks, ou de l'une de ces deux peines ou des arrêts.

L'OPPOSITION

Zurich, 25 novembre. — Il ressort des débats qui ont eu lieu à la Commission du budget sur le service civil obligatoire que les députés ne sont pas très disposés à accorder au gouvernement les pouvoirs. Cela est spécialement le cas pour les députés socialistes, progressistes et du centre. Un député progressiste n'a pas hésité à dire que le gouvernement n'a pas montré un tel savoir qu'il puisse avoir une aveugle confiance en lui. Les députés de ces trois partis sont d'accord pour demander que le Reichstag ait le droit de contrôler la préparation et la mise en application de cette loi, qu'il laisse le temps auparavant de l'étudier au fond avant qu'il n'ait à se prononcer à ce sujet. Ils veulent protéger la population contre le militarisme et ses excès arbitraires.

On a l'impression que les députés hésitent à donner une réponse sur un projet qui imposera de lourds sacrifices au peuple allemand et qui leur mettra encore plus que jusqu'à présent sous la botte du militarisme. — (Information).

AUX USINES KRUPP

Zurich, 25 novembre. — Suivant la Voix du Peuple, de Mannheim, ces derniers temps, dans beaucoup d'ateliers des usines Krupp à Essen, des ouvriers et ouvrières ont demandé des applications de séjours. C'est ainsi que le 10 de ce mois environ 600 ouvriers demandèrent de plus gros salaires et se mirent en grève dans l'usine des laminoirs. La direction céda à leurs demandes et les paya en y ajoutant les jours de chômage.

Quelques jours plus tard, dans l'atelier des fusées, environ 500 femmes se mirent en grève. La direction y mit fin en augmentant leurs salaires de 70 pennes. Les journaux ont chahuté les 17 et 18 en signe de protestation contre la diminution de leur paye actuelle. La direction de l'usine Krupp négocia avec eux. Dans d'autres ateliers environ 800 femmes se mirent en grève demandant la même paye que les hommes. Leur exemple ayant été imité par ailleurs, la direction s'empresse de satisfaire le désir des femmes pour pouvoir continuer le travail.

Le Record de la hauteur

A 5.400 METRES EN HYDRAVION
Milan, 25 novembre. — Le sous-lieutenant Alfred Rossetti a battu hier le record mondial de la hauteur en s'élevant, sur son hydravion, à 5.400 mètres. Son voyage a duré 41 minutes. — (Radio).

Faits divers

ASSASSINAT D'UN PORTEUR DE JOURNAUX

Le commissaire de police du quartier du Mail procède à une enquête au sujet de l'assassinat d'un nommé Spoller, porteur de journaux, demeurant 94, rue Montmartre, qui a été trouvé mort dans sa chambre, ce matin, à 4 heures.

SOUS UN TRAIN DU METRO

A 23 h, à la station du métro gare du Nord, le soldat Pierre Grat, âgé de 33 ans, du 63^e bataillon de chasseurs à pied, ayant voulu descendre de la rame 153, au moment de la mise en marche, a été projeté sous la voûte et est tombé sous le train.

Les pompiers appelés en hâte, l'ont retiré mort.

Communiqués

Et Bleut sur tous les Fronts

866^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS
24 novembre, 15 heures.

Rien à signaler au cours de la nuit, en dehors de la canonnade habituelle. Dans la journée du 24 novembre, entre 14 et 13 heures, un groupe d'avions de l'aviation navale britannique, a bombardé les hauts fourneaux de Dillingen (région de la Sarre). Au cours de cette expédition, mille kilogrammes d'explosifs ont été lancés.

La plupart des projectiles ont porté au but. Un avion ennemi a été abattu au retour.

Communiqué d'Orient
Le brouillard et la pluie ont ralenti les opérations pendant la journée du 24. Les Serbes ont repoussé une contre-attaque bulgare dans la région de Grunista.

A l'ouest de Monastir, les troupes italiennes continuent à progresser.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE
Rien à signaler, ce matin, sur le front britannique. La pluie tombe abondamment.

COMMUNIQUE SERBE
Le 23 novembre, violents combats sur tout le front, sans changements importants.

La retraite roumaine
Londres, 25 novembre. — (The Times) :

Maintenant que l'armée roumaine, défaite dans les combats de Tirgu Jiu, se retire sur la rivière Aluta, on peut supposer que l'intention du haut commandement roumain est d'organiser la résistance tout le long de cette importante ligne fluviale, mais il est encore trop tôt pour être fixé à cet égard.

Plus significatif encore que le silence récent de Bucarest, est le manifeste actual des Russes, en ce qui concerne leurs mouvements sur le front roumain.

A CRAIOVA
Rome, 25 novembre. — Suivant des nouvelles de source bulgare, les dépôts de céréales de Craiova ont été presque entièrement abandonnés par les Roumains, lorsqu'ils ont abandonné cette ville. Les troupes austro-allemandes, à leur arrivée, trouveront dans les bâtiments en flammes. Le feu paraissait avoir été mis quatre jours avant la chute de Craiova. Les deux tiers des magasins ont été complètement consumés. L'autre tiers est très sérieusement endommagé.

Le feu a été mis également à tous les dépôts de pétrole, quelques-uns cependant, ont pu être en partie sauvés. D'autre part, les Roumains, en se retirant, ont détruit ou emporté toutes les machines agricoles. — (Information).

Informations

Un savant français, M. Angot, directeur du Bulletin Central Météorologique, vient d'être élu membre de l'Académie des Sciences de Suède.

M. Louis Lecoln, condamné avant la guerre pour propagande antimilitariste, quittera la prison de Caen le 27 novembre prochain. M. Lecoln aura accompli intégralement la peine de cinq ans d'emprisonnement dont il avait été frappé. C'est le premier d'un prisonnier politique à être libéré aussi longtemps.

Le Parlement Inter-Alliés

Rome, 25 novembre 1916. — Les discussions à la Chambre italienne auront lieu en même temps que celles du « Parlement » interalliés, qui doit se réunir le 10 décembre, dans une des salles de Montecitorio. Les députés seront reçus au Capitole.

EN AUTRICHE

Premiers jours de règne

L'EMPEREUR PRENDRAIT LE COMMANDEMENT DE SES TROUPES

Zurich, 25 novembre. — L'archiduc Frédéric, jusqu'ici commandant en chef de l'armée austro-hongroise, vient d'offrir au nouvel empereur sa démission.

On pense que cette démission sera acceptée et que l'empereur prendra lui-même le commandement suprême de toutes les armées austro-h

Faites ce que je dis!

L'Action Libérale et l'Union Sacrée

De belles phrases, mais qui contrastent trop avec les moindres déclarations et royalistes

Le Comité directeur de l'Action Libérale vient d'adresser la lettre suivante à ses adhérents :

La durée des hostilités n'a pas ébranlé votre organisation restée depuis leur début fermement inactive. La guerre a décimé vos rangs, elle n'y a amené ni découragement ni défection.

Groupés autour du drapeau, vous avez pris votre part de l'effort commun, et pleuré vos morts en silence. Combien elle est longue la funèbre liste qui s'ouvre par le grand nom d'Albert de Mun et se prolonge encore après celui de Driant, le brave des braves.

Un heure n'est pas venue de renoncer à votre patriotique réserve. Du moins, nous est-il permis de proclamer très haut votre fierté et votre espérance : votre fierté, de la place prise par la France dans l'admiration du monde, des prodiges accomplis par ses armées, de la bonne volonté de ses partis confédérés dans la même nation, votre espérance dans une paix glorieuse qui sera la revanche du droit sur la force, de la civilisation chrétienne sur un retour offensif de la Barbarie.

Au calme imposant de la nation, vous avez reconnu l'œuvre de l'Union sacrée. C'est l'Union sacrée, sinon l'application des principes de l'Action Libérale a été l'inséparable aptitude : tolérance mutuelle, droit commun, liberté des croyances, justice sociale. Grâce à eux, nous avons fait bloc devant l'arrogance allemande ; demain, les nous assureront l'inséparable bienfait de la pacification intérieure.

Les héros qui sur le champ de bataille ont mêlé leur sang ; les femmes qui, à l'arrière, ont mêlé leurs larmes, ne peuvent plus redevenir ennemis. La diversité des opinions ne fera plus oublier la fraternité des armes et la communauté des douleurs.

Que l'Union sacrée, sinon l'application des principes de l'Action Libérale a été l'inséparable aptitude : tolérance mutuelle, droit commun, liberté des croyances, justice sociale. Grâce à eux, nous avons fait bloc devant l'arrogance allemande ; demain, les nous assureront l'inséparable bienfait de la pacification intérieure.

Un tel état de choses ne pouvait durer ! En ces jours de tristesse, de deuil, de fermetures à six heures nos académiciens ont réussi à tourner l'affreux problème de l'Ennui. Un peu de distraction ne leur méritait pas.

En un mot, ils vont reprendre ces petites habitudes dont je parlais plus haut. Ainsi en a-t-il été décidé à la séance de jeudi, présidée par notre grand soutien de l'échec, M. Eugène Brioux.

Les réceptions vont reprendre et, avant d'être de nouvelles célébrations « ad vitam aeternam », on va liquider quelques arriérés.

A bras ouverts, le fauteuil de feu M. Thureau-Dangin, va recevoir M. Henri de Gorce, élu le 12 février 1914. Ce qui donnera à M. Henri de Régner l'occasion de manier le verbe et l'adjectif élogieux.

Cette première à succès ouvrira, sous la coupole, l'ère des réceptions.

MM. Alfred Capus et Henri Bergson seront reçus respectivement par MM. Maurice Donnay et René Doumic.

L'encens et le nard vont à nouveau brûler sous la Coupole. Des choses aimables seront dites, qui ont été dites depuis que l'Institut est l'Institut.

Éloignons de l'eau de rose, congratulations pralinées, toute la confiserie et la parfumerie académique vont rouvrir boutique.

Mais ce n'est pas tout, n'oublions pas que les hôtes du Mazarin Palace ont été chargés de doter les Français d'un dictionnaire fiable, passé au tri, en collaboration avec la morale et les convenances, ces sœurs jumelles.

Ce dictionnaire va doucement, c'est entendu, mais il ira loin, comme toute chose qui va doucement.

Malgré tout, nos immortels trouvent qu'il ne va pas assez vite... Ils se rendent compte que la tâche se corse, cette guerre ayant été bien des maux et bien des maux aussi. L'illustré équipe, qui a le monopole du Dictionnaire, a décidé de s'adjoint un nouveau collaborateur et elle a choisi...

M. Anatole France. Nous aurons le plaisir de voir l'auteur de Crainchaban, côté à côté avec celui de Donatienne. M. René Bazin, dans cette commission qui, désormais, est ainsi composée : MM. Étienne Lamy, René Doumic, le comte d'Haussonville, Henri Lavedan, René Bazin et Anatole France.

Nun, non ! pas de commentaires ! Ce n'est pas encore tout : le 14 décembre M. Ernest Lavisse va discuter sur le prix de vertu, de dévouement et d'héroïsme.

On les aura ! Vous voyez que nos Immortels ne vont pas s'ennuyer cet hiver.

Au fond, croyez qu'ils sont persuadés que réceptions, élections, discours, dictionnaire et tout le ba-ta-clan sont indispensables à l'intérêt vital du pays et vous verrez que si nous avons la victoire — ce dont nous ne saurions douter — ils diront en se tenant mutuellement sur le ventre : — Hé ! hé ! si on n'avait pas été là !

Victor BONNANS.

Martini LE MEILLEUR VERMOUTH DE TURIN

Les Permissions DES SOLDATS NOIRS

Une lettre de M. Diagne

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du Bonnet Rouge, Dans votre numéro de ce jour, un groupe de lecteurs a saisi avec raison l'opinion publique de la situation pénible faite trop souvent à des soldats noirs des régiments coloniaux, envoyés en permission à Paris, au Foyer Colonial, 200, avenue de Maine.

Depuis quelque temps, en effet, le Foyer Colonial refuse journellement l'hébergement à des centaines de braves soldats, cependant que par un procédé arbitraire, d'autres soldats y sont reçus dans le même temps. Pourtant, c'est avec l'argent de toutes nos colonies qu'est entretenu le Foyer Colonial.

C'est ainsi que j'ai remarqué qu'on avait pu accepter des soldats antillais pendant qu'on refusait impitoyablement des militaires sénégalais, des mêmes régiments coloniaux, qui durent aller dans Paris trois jours. Sans l'œuvre des Parisiens de Reully, ces soldats sénégalais seraient encore dans la rue.

Je me suis ouvert, hier matin même, de ces constatations auprès de M. le ministre des Colonies, car l'argent étant à toutes nos colonies, nos soldats de couleur doivent être également traités par le Foyer Colonial.

Avec mes meilleurs sentiments, DIXON, député du Sénégal.

Aux Écoutes

Les Nouvelles Manières

« Les voiles de deuil : nouvelles manières de se poser. » Voici le titre d'une rubrique que je trouve dans un journal de modes, qui s'annonce pratique. La rubrique est illustrée de jeunes femmes aux poses émouvantes.

J'ai appris par là que le voile de deuil se porte actuellement classique, en écharpe, à la vierge. A la vierge l'est-elle assez promoteur, quand il s'agit de draperies de veuvage.

Un journal de modes, par son courrier, est certainement très au courant de la psychologie féminine. Il sait donc que les femmes hésiteront entre les genres : classique, en écharpe, à la vierge. D'ailleurs, il a commis l'oubli, et certaines lectrices vont sûrement réclamer, de ne point désigner à quel genre de femmes correspond chaque sorte de voile.

Je vois très bien, moi, le genre classique pour les beautés brunes, aux cheveux de premier prix de tragédie, Andromaque pleurant Hector. Le genre écharpe ne m'est pas grand-chose. Il sera préféré sans doute des charmes un peu mûrs. Quant au dernier genre, le conseil aux airs ingénus, aux chagrins de bon ton, dont les larmes rendent une femme touchante.

Des esprits mal faits trouveront que ceci est bien puéril. Peut-être leur paraîtra-t-il extraordinaire que le chagrin, celui qui décompose les traits d'un visage, qui fait une « lueur d'un pauvre être effondré, ait le souci de paraître fantaisiste ou de tradition. Mais, pour-tout en leur répondre, vous parlez de la douleur, elle n'a rien à voir avec les crépés. Si ces mêmes esprits mal faits répètent qu'ailleurs, en pareils cas, les voiles de deuil ne sont qu'hypocrisie, cette fois je n'aurais plus rien à leur répondre. — FANNY CLAR.

Savez-vous à qui revient le droit de priorité de l'invention du sous-marin ? A Léonard de Vinci !

C'est le grave Journal des Débats qui nous rappelle ce texte de l'auteur de la Joconde, cité par E. Muntz dans son livre sur Léonard de Vinci :

« En regard à la mécanique des hommes, je ne publie ni ne divulgue pas le moyen que j'ai découvert pour rester sous l'eau, car ils s'en serviraient pour commettre des assassinats au fond de la mer en détruisant les vaisseaux et en les faisant couler à fond, eux et ceux qui les montent ».

Ce grand génie était aussi un prophète : il a prédit la folie des hommes au XX^e siècle.

Lundi prochain, les Annales recommandent la série de leurs conférences. Jean Richet doit y lire, commenter et faire vivre les fables de La Fontaine. On le voit bien faisant le loup, devant ces demoiselles, toutes des agneaux. Tout le « Gotha des lettres » parlera aux Annales. Quarante francs le fauteuil pour quinze conférences, c'est sûrement meilleur marché que le beurre.

Un bravo à M. Myron T. Herrick, ancien ambassadeur des États-Unis à Paris.

Parlant à Philadelphie, devant une assistance nombreuse, il proclama que l'Amérique devait envoyer une offre de cinq

milliards à ceux qui souffrent de la guerre en Europe. Cette offre prouverait au monde, a-t-il déclaré, que l'Amérique ne cherche pas à profiter du sang et des larmes qui inondent l'Europe.

L'assistance applaudit. Un comité est nommé qui organisera les secours.

Pour l'inauguration de l'Université des Annales, qui aura lieu lundi prochain à 2 h. 30, M. Joseph Chailly fera une conférence sur « Les colonies éducatives ».

M. Doumergue, ministre des colonies, a accepté de présider cette très intéressante matinée.

Un nouveau quotidien. — Le Journal du Peuple, suspendu pour deux mois et qui devait paraître mercredi prochain, cesse sa publication hebdomadaire.

Il paraîtra quotidiennement à partir du 1er janvier 1917.

Le Bonnet Rouge ayant demandé si un voleur nommé Spard, condamné cinq ou six fois pour délits de droit commun, chassé d'un casino pour ce qu'on appelle débauchement « en jours fréquents au jeu », condamné la dernière fois à quatre mois de prison pour vol par la 3^e chambre de la Cour de Paris le 26 janvier 1912, était le même qu'un Spard cité par l'Action Française du 27 septembre 1916, et qui assistait à la cérémonie royale de la Madeleine — on pouvait s'attendre à une réponse.

Cependant, ce matin, l'Action Française ne répond pas plus que les jours précédents.

Demain, à 2 heures, au Trocadéro, matinée de gala, sous la présidence de M. A. Méun, assisté de général Dubail, gouverneur militaire, au bénéfice du Foyer du Blessé. Au programme, en plus de la Fédération des sociétés de la Grande République, les virtuoses L. Diemer, Hollmann, Pinel, Jane Ransoy et des exhibitions de boxe avec Georges Carpentier, champion français.

Demain, à 2 heures, salle du Grand-Orient, 16, rue Cadet, aura lieu un grand meeting, organisé par la Fédération socialiste de France (section du XVIII^e arrondissement).

Les réformes de la guerre n. 2, sont prêtes d'entrer à la réunion de l'Amicale Union fraternelle des réformés de la guerre n. 2, qui aura lieu demain dimanche à 3 heures 30, café du Grand, 5, rue de Marseille.

Les syndiqués du groupe de Paris (P.-L.-M.), réunis le 23 novembre 1916, après discussion sur le projet tendant l'indemnité de charge de famille aux agents de 3.600 à 6.000 francs, protestent contre cet article et demandent que ces allocations soient reportées sur les bas salaires. Ils protestent également contre l'augmentation des tarifs.

Le Livre du jour

Reportages de Guerre

M. Luigi Barzani sur les opérations de guerre correspondants d'un grand journal italien. Ses articles méritent mieux que l'éphémère destin d'un numéro de journal. On a eu l'heureuse idée de les recueillir en volumes. Déjà, le Bonnet Rouge a dit tout le mérite du premier de ces volumes, « Scènes de la grande guerre ». Le second se présente tout aussi favorablement. « En Belgique et en France », LL. braire Payot, Paris. Il a été, comme l'auteur, traduit par M. Jacques Mesnil et la version de notre syndicat de contrôle ajoutée à la valeur littéraire de l'œuvre.

M. Barzani nous conte les journaux tragiques de l'Yser. Son récit est nourri, riche en détails

significatifs, haut en couleurs véridiques, évitant de mouvement rapide, mais sobre, captant et d'une sincérité quasi cinématographique.

Les mêmes qualités, et une intense émotion, un pathétique condensé, recommandent le récit des combats héroïques soutenus dans les forêts de France par la vaillante jeunesse italienne, groupe autour des frères Garibaldi.

En résumé, un admirable livre de guerre, dramatique et mouvementé comme le flou lui-même et exprimant nombre de ses aspects, toujours changeants et toujours oûteux. — G. C.

URODONAL DISSOUT FACILEMENT EN EAUX

Arts et Lettres

Les chansons de Théodore Botrel (Cœur de guerre) ont été traduites en Anglais par Miss Winifred Byers. Peut-être gagneront-elles à la traduction.

C'est Kissing qui va illustrer l'édition de luxe des œuvres du poète Blaise Cendrars ; La guerre au Luxembourg.

L'exposition des œuvres d'art mutilées ou provenant des régions dévastées par l'ennemi, s'est ouverte au Petit Palais, par les soins de la municipalité de Paris.

Quelle tristesse on éprouve devant ces statues décapitées, ces vitraux brisés, devant tant de grâce, tant de beauté sauvagement démolies. Cela nous apprend à haïr un peu plus la guerre, cette destructrice de la vie, de la beauté et de l'art.

Par sa cruauté ironie, à l'entrée de l'exposition sont exhibés des engins de guerre allemands le dernier cri du progrès !

On désire acheter plusieurs salamandres d'occasion en bon état. Faire offre par écrit en indiquant le modèle et le prix à M. LEBRUN, au "BONNET ROUGE", 14, rue Drouot, ou se présenter à cette adresse, de 9 h. à 1 heure et de 3 h. 1/2 à 7 h. 1/2. Dimanches et fêtes exceptés.

Enseignement

Les Intérimaires

Mon précédent article m'a valu de nombreuses demandes d'explication, qui toutes peuvent se résumer ainsi : « Que voulez-vous qu'on fasse pour les intérimaires ? Vous n'ignorez pas que dans les circonstances actuelles, il faut, autant que possible, éviter d'augmenter les charges de l'Etat ! Et à juste raison peut-être un jeune instituteur ne faisait remarquer que pour la province, les appointements des intérimaires correspondant à ceux des stagiaires et que quelques élèves sortant de l'Ecole Normale ont dû attendre pendant plusieurs années, leur titularisation et promotion en 5^e classe (traitement annuel, 1.500 francs) par suite... d'échecs successifs au C. A. P. (Certificat d'aptitude pédagogique). Sur ce point, nous sommes d'accord et j'ajouterais même pour consoler ce jeune maître, qu'avant la loi du 31 mars 1903, sur la suppression du pourcentage, il y a eu des maîtres et de très bons maîtres qui ont attendu leur titularisation pendant de longues années.

C'est du reste partant de ce retard dans

la carrière universitaire, que nos représentants et le ministre de l'Instruction Publique ont été obligés de décider et de décider le reclassement du personnel enseignant. Quant à Paris, malgré la cherté des vivres, nos intérimaires savent se contenter de leurs appointements et ne veulent pas demander des avantages incompatibles avec la situation budgétaire du pays ; il me semble équitable, puisqu'on accorde une indemnité de cherté de vivres à tous les fonctionnaires de toutes catégories doivent être compris dans la grande famille des travailleurs municipaux et départementaux. Mais ce qui ne prévient au rien le budget, il ne s'agit pas de satisfaction à ces modestes fonctionnaires, c'est que le gouvernement et le parlement songent à donner à ces maîtres une situation stable, légale, les assurant de leur avenir. Ils veulent entrer dans les cadres. Pourquoi leur tenir la porte fermée ? Ce n'est pas à nous de leur faire des reproches, nous faisons connaître les vides créés dans le personnel enseignant.

Pour le seul département de la Seine, nous lisons :

Instituteurs de la Ville de Paris : décédés 128 ; blessés 238 ; disparus 10. Instituteurs de banlieue : décédés 167 ; blessés 333 ; disparus 53. Ce qui nous fait au total : décédés 295 ; blessés 571 ; disparus 73.

Laissons de côté les disparus qui, blessés ou prisonniers, n'ayant pu donner de leurs nouvelles, nous reviendront, espérons-le, et souhaitons ardemment revoir tous nos héros blessés reprendre leur service. Mais ceux qui, hélas ! ne reprendront jamais leur place, il faut bien qu'un autre continue leur tâche ! Il est donc indispensable qu'on amende la situation ; pressés tous les maîtres sont d'accord pour demander que :

1^o Aucune nomination définitive à un poste d'admission ne puisse être faite pendant la guerre.

2^o Les postes disponibles par suite du départ du titulaire à la guerre, ou son décès, soient confiés à des instituteurs délégués, cette délégitation ne donnant droit à aucune nomination définitive dans le poste.

3^o Le temps passé à la guerre compte pour la durée des services dans le poste occupé par le titulaire.

Ces principes ainsi posés, voyons si l'on est possible d'accorder satisfaction aux intérimaires en leur donnant une situation légale. Dans le précédent article, je me suis efforcé de faire ressortir que le recrutement des intérimaires était alimenté par deux voies différentes : les personnes qui désirent servir dans les cadres et celles qui, en cette situation, à défaut d'une autre, pour la durée de la guerre, afin d'augmenter leurs ressources. L'estime qu'il serait sage et prudent, afin d'éviter l'encombrement des services, d'exiger des candidats ou candidates à un emploi, l'engagement formel de servir dans les cadres et de donner un minimum de 5 ans, à moins de maladie et sous la condition expresse, qu'en cas de démission ou de congés prolongés, l'intéressé soit débiteur envers l'Etat d'une somme de... (chiffre à déterminer, mais qui pourrait être, au minimum, 500 fr.).

Ainsi, le salut ne serait accordé qu'aux intérimaires désireux se consacrer à l'enseignement. Ils ne pourraient, pendant un an, surtout dans le département de la Seine, lequel jouit d'un privilège particulier. En effet, une délibération du Conseil Général, du 21 décembre 1904, suivie de l'arrêté préfectoral du 31 décembre de la même année, modifiée par les délibérations du Conseil général des 23 novembre 1905 et 30 juin 1915, et l'arrêté préfectoral du 8 janvier 1906, décide que « nul ne peut être nommé instituteur dans le département de la Seine, si elle n'est élève de l'Ecole Normale du département, ou à défaut, si elle n'a satisfait au concours pour le recrutement du personnel auxiliaire.

Voilà en ce qui concerne l'établissement familial. Côté des hommes, les intérimaires ont été recrutés parmi les instituteurs de classes 11, 12, 13 et les élèves des écoles normales des régions envahies et les instituteurs en congé réformés ou exemptés. Les premiers souffrent déjà de l'éloignement de leur chef, eux, et il est à craindre que nul ne veuille d'inconvenance à ce qu'on leur donne la situation qu'ils auraient eu sans la guerre, avec cette restriction qu'à la cessation des hostilités, ils devront rejoindre leur poste dans leur département ; pour les seconds, il serait facile de régulariser leur situation en les réintégrant dans leur fonction précédente ; mais ils ne pourraient avoir un poste définitif qu'à la fin des hostilités et seraient momentanément délégués à telle ou telle école.

Je soumets ces modestes observations aux nombreux instituteurs lecteurs du Bonnet Rouge, aux amis de l'enseignement laïque, et je serais heureux de connaître leurs impressions ; mais je suis persuadé que nous serons tous unanimes à penser qu'un travailleur pour améliorer et favoriser le recrutement du personnel enseignant, nous travaillerons non seulement pour nos enfants, mais encore pour la France.

J. LAVENIR.

Les Planches

CE SOIR

Théâtres

OPERA — 8 h. Briche, La Korrigan. COMEDIE-FRANÇAISE — 8 h. 30. Le Duel. ODEON — 8 h. 30. Les Femmes de Paris. OPERA-COMIQUE — 7 h. 30. Carmen. TRIANON-LYRIQUE — 8 h. Les Saitimbanoes.

PORTE-SAINT-MARTIN — 8 h. L'Amazone (Mmes Réjane, Simone, MM. Antoine, Louis Gauthier) jeudi, dimanche, matinée.

NOUVEAU-AMBIGU. — 8 h. 30. La Boussote à Bressay, à Paris, G. Duboc, Collin, etc.) jeudi, dimanche, matinée.

VARIETES — 8 h. 30. Monna. THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. La Dame aux Camélias. RENAISSANCE — 8 h. 30. Le Châli. ATHENES — 8 h. L'An de Buridan.

SCALA — 8 h. La Dame de chez Maxim's (Marcel Simon, G. Charley, Corby, Lurville, Etchepare et J. Louy) jeudi, dimanche, matinée.

CHATELET — 7 h. 50. Les Exploits d'une Petite Française (jeudi, samedi et dimanche). GYMNASE — 8 h. 30. La Charette anglaise. BIJOUX — 8 h. Le Père Prodigue. PALAIS-ROYAL — 8 h. 30. Le Mari et le fils. BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30. Faisais un Bœuf.

EDOUARD VII. — 8 h. 45. Au right, Marquis de Rip. ARTS — 8 h. 30. La Frontière. GRAND-GUIGNOL — 8 h. 30. La Marque de la Bête. Grand théâtre de la République. — En Extrême : Monsieur Suzanne.

THEATRE MICHEL. — 8 h. 30. Une Nuit de Noce. THEATRE CALMATER. — 8 h. 30. Au temps des Croisades, direction de la pièce de M. Henry Clunay. — 8 h. 15. Un Lygée de jeunes filles. APOLLO. — 8 h. 30. Les Mariés de Ginette. ALBERT I^{er}. — 8 h. 30. Plus haut que l'Amour. BELLEVILLE. — Relâche.

MUSIC-HALLS - Concerts - Cabarets FOLIES-BERGERE. — 8 h. 15. L'Archiduc des Folies Bergeres. CONCERT MAYOL (Tél. Gut. 66.07) — Régina Bédet et Paris de concert : 50 artistes. OLYMPIA. — 7 h. 30 et 9 h. 30. Concert. Attractions. FELDORP. — 8 h. 30. Jugué's troupe, revue. EL-TACLAN. — 8 h. 30. Ce soir et demain. GAITÉ-ROCHOUART. — 8 h. 30. Concert. FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 30. Claudius à Paris. MOULIN DE LA CHANSON. — T. Gut. 40.49.

Dominique Bonnard, P. Marinier, V. Hyspa, J. Deyrou, Balha, F. Rey, Cazot, et Louis Morin, revue avec B. de Vinci, Maud Loty, Bertou, Dinaeque et félos, matinée à 3 heures.

LE CHADRE. — 8 h. Les Chansonniers et le Pie. — 8 h. 30. Les Chansonniers et le Pie. — 8 h. 30. Les Chansonniers et le Pie.

CASINO DE PARIS — 8 h. 30. Music-Hall. NOCTAMBULES. — 8 h. 30. Les Chansonniers. CONCERT STENO. — 8 h. 30. La dièvre. L'opéra dans ses créations. Dariale, Y. Serrad et 20 artistes. LITTLE-PALACE. — 9 h. A la Crème de menthe.

EUROPEEN (Tél. Marcadet 13.25). — 8 h. 30. Carli, Camille Siffert, Mathias, Paul Danielet, etc. 14 artistes. La revue à tout faire, vaudeville en un acte. — Fautouille à 1 franc.

Cinéma TYROL-CINEMA. — Fais divers du monde entier. Répertoire que l'écritain, 14, rue de Valenciennes, tous les jours de matinée à 5 h. 30, avec le même programme que le soir. Location téléphone : Nord 26.44.

VADEVILLE. — 2 h. 30 et 8 h. 30. Catalogue. NOUVEAUTES AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels continue à l'Aubert-Palace. Fais divers mondains, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

Courrier des spectacles COMEDIE-FRANÇAISE. — Lundi soir, première représentation. Les nouveaux Piquettes, comédie en 3 actes, en prose, de M. Jean-François Fournier. MM. de Féraudy, Paul Georges Le Roy, Jean ; Mmes Suzanne Devoyot, Mélanie ; Eugénie Dullot, Hélyse.

PORTE-SAINT-MARTIN. — L'Amazone sera donnée demain dimanche en matinée à deux heures, en soirée et en soirée à huit heures. A ces deux représentations, direction de la pièce de M. Henry Clunay, M. Louis Gauthier, MM. Janvier, Raouf et Mme Grumbach.

NOUVEAU-AMBIGU. — La Boussote sera donnée demain dimanche en matinée à 2 h. 30 et en soirée à 8 h. 30. M. Albert Besson, Mlle Jane Pierly, M. Gaston Duboc, M. Alceste, Mme Jane Calvé, M. Robert prendront part à ces deux représentations.

SALLE DES CONCERTS ROUGE & Cie de tout non. — Samedi 20 novembre, à 20 h. 30, Concert Symphonique et Vocal, avec le concours de Mme Jeanna GAITÉ-ROCHOUART. — 8 h. 30, Concert-Piano.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. Claudius à Paris. MOULIN DE LA CHANSON. — T. Gut. 40.49.

Régina BADET, dans son sketch... CHEZ MAYOL Succès indescriptible... CHEZ MAYOL Salles archiplexes... CHEZ MAYOL Demain, Matinée... CHEZ MAYOL

Les Réunions

Syndicats Comité intersyndical des employés et ouvriers de la préfecture. — A 20 heures, 13, rue Grange-aux-Laines, meeting contre la vie chère. Cheminots (Paris). — A 20 heures, salle des Conférences, route d'Aubervilliers, 42, à Pantin. Habilitation (section des apiculteurs pour hommes). — A 20 h. 30, à la Bourse du Travail. Sapeurs, coupeurs, couturiers. — A 21 h., au siège, Bourse du Travail.

Parti Socialiste 9^e, 3^e, 9^e, 10^e, 12^e, 16^e, 19^e sections et sections de Cléry, Levallois, Puteaux, Saint-Denis. — Grand réunion demain, à 14 h. 30, 49, rue de Bretagne. Le Parti socialiste devant les problèmes économiques. Orateurs inscrits : pour la majorité, MM. Fianelle et Chéradame ; pour la minorité, MM. Paul Louis et Maurin.

1^{re} section. — Ce soir, à 19 heures 30, 33, rue Etienne-Marcel : le Congrès fédéral. 3^e section. — Ce soir, à 20 h. 30, rue de Bretagne. 6^e section. — Réunion des minoritaires, à 20 h. 45, rue Grégoire-de-Tours. 10^e section. — 7, rue de l'Hôpital-Saint-Louis, à 20 h. 30. 11^e section. — A 20 h. 30, taverne Voltaire, 6, place Voltaire : 1. Congrès fédéral ; 2. nomination des délégués au Congrès. 12^e, Bel-Air. — A 20 h. 30, 20, rue du Rendez-Vous. 12^e, Piquet. — A 20 h. 30, 4 bis, rue Pleyel. 13^e section. — A 20 h. 30, salle Leroy, 156, rue du Château-des-Rentiers. 15^e section. — A 20 h. 30, 18, rue Cambrouze, Maison des Syndicats. 16^e section. — A 20 h. 30, 24, rue Wilhem. 17^e section. — A 21 h., 67, rue Pouchet. 17^e, Epinettes. — Maison des Syndicats, à 20 heures 30. 18^e, Goutte-d'Or. — A 20 h. 30, Maison Commune, 42, rue Doudaeville. 19^e section. — A 20 h., salle de l'Égalitaire, 42, rue de Flandre.

Tous les Sports

FOOTBALL-ASSOCIATION Coupe nationale. — Au Chevaleret, demain, à 9 h. 30, F. A. S. Française, équipe première, match contre le Standard Athlétique Club (1). Matches divers. — Euzhien Sports (1) contre Espérance de Versailles (1). — Gallia Club (1) contre Racing Club de France (1) à 2 h. 30, allée Monceau, Le Perreux. — C. A. de Vitry (1) contre Club Français (1) rue Faidherbe, à Vitry. — A. L. Levallois (1) contre Army Service Corps (1) à 2 h. 30, rue Marechal, à Levallois. — Olympique (1) contre C. A. de Paris (1) à 9 h. 30, rue Delizy, à Pantin.

FOOTBALL-RUGBY Le Football-Rugby, un peu délaissé, va-t-il reprendre sa vogue d'avant-guerre ? Le match qui va mettre demain en présence l'excellente équipe du Stade Anglais et une équipe anglaise, fait prévoir en tous les cas une des meilleures rencontres que nous aurons eues depuis la guerre.

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS ON DEMANDE des monteurs électriciens et de bons ouvriers moteurs avertis. — 8, rue Aviation, Les Lilas (près de la barrière). ON DEMANDE une ouvrière sachant faire le saut de dans et les autres travaux de couture. — M. Delaître, 15, rue Saussier-Leroy (17^e). M. Lenoir : Tél. 200. ON DEMANDE un bon ouvrier connaissant le travail d'escalier, bien rétribué. — M. Lenoir, 23, rue Chapelle. ON DEMANDE des monteurs et ajusteurs pour avions. Se présenter 22, rue Garnier, Neuilly-sur-Seine. ON DEMANDE un bon ouvrier connaissant le travail d'escalier, bien rétribué. — M. Lenoir, 23, rue Chapelle. ON DEMANDE dans fille 15 ans environ, comme employée de commerce. On mettra au tout d'abord, 40 fr. par mois. Exc. rétrib. exigées. Les candidats à ce emploi sont priés d'écire sans joindre lettre ni portrait, après un court entretien, à M. Bijuquet, Bizoume, 14, rue aux Tanneurs, Dreux (Eure-et-Loir).

DEMANDES D'EMPLOIS CHAUFFEUR, désire placé dans maison de commerce ou bourgeois. — Adresse Blanchissière, 15, rue de Villeneuve, 2^e. JEUNE DAME, 21 ans, commerçante établie, demande commanditaire ou emploi dans de compagnie. — Adresse : M. Lenoir, 23, rue Chapelle, 2^e. STEVO Dactylographe diplômé, bonne instruction, au courant travail bureau, ayant références, demande emploi. — Adresse A.